



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées des Bassins
de la Thève, de l'Ysieux et de la Nonette

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 18/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
58	33	37

Vote
A l'unanimité
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 18 Mars à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre Culturel de Coye-la-Forêt, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 11/03/2025.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. DUFUMIER Dominique, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. PIN Daniel, M. DREVILLE Gérard, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. DUFLOS Jérémy, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. DESHAYES François, M. COLLIN Eric, M. BARBIER Jean-Michel, Mme DUBREUCQ Françoise, M. LAFFITTE Jean-Claude, M. VINCENTI Jean-Marc, M. BOLLER Thierry, M. HERVIN Claude, Mme TILLIET Marie-Claire, M. NIRO Eric, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. TSCHANHENZ Robert, M. DECOSTER Laurent, Mme LEFEBVRE Anne, M. VAN LIERDE Claude

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. HERVIN Claude (de M. DUCLOS Jean-Noël), Mme TILLIET Marie-Claire (de M. BLAIMONT Jean-Pierre), M. NIRO Eric (de M. MANSOUX Michel), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BONTEMPS Jean-Marie), M. TSCHANHENZ Robert (de M. MOULA Nicolas), M. DECOSTER Laurent (de M. DAGNIAUX Michel), Mme LEFEBVRE Anne (de M. DESABRE Gérard)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FAUVIN Patrick à M. PIN Daniel, M. BOCQUET Jean-Charles à M. DREVILLE Gérard, M. BUISSON Jean-Michel à M. DUFLOS Jérémy, M. BRICHE Etienne à M. EPALLE Jean, M. CAPPE DE BAILLON Vincent à M. VAN LIERDE Claude

Excusé(s) : M. MANSOUX Michel, M. GUEDON Eric, M. BONTEMPS Jean-Marie

Absent(s) : M. DUCLOS Jean-Noël, M. MULLER Patrick, Mme LEGRAND Nicette, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. FALLOT Frédéric, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme POLLET Clarisse, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, Mme MAZZONI Sandra, M. BOUFFLET Pierre, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BARBAROSSA Raphaël, M. MOULA Nicolas, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie, M. DAGNIAUX Michel, M. DESABRE Gérard, Mme CUVILLIER Florence,

M. MARCHAND Patrice, M. LANCERAUX François

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri**2025-023 – Vote du compte administratif Eaux Usées 2024****Vu** le code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Président expose à l'assemblée par chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement les conditions d'exécution du budget Eaux Usées de l'exercice 2023 faisant l'objet du compte administratif Eaux Usées 2024

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur DESSE, Président du SICTEUB, quitte la séance pour le vote du compte administratif. Monsieur François DESHAYES, désigné Président, soumet au vote le compte administratif.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif Eaux Usées du Président et du compte de gestion du Trésorier du SGC de Garges les Gonesse

Entendu l'exposé,

**Le conseil syndical, siégeant sous la présidence de Monsieur François DESHAYES
Après en avoir délibéré, à l'unanimité (Monsieur DESSE ne prend pas part au vote)**

ADOpte le compte administratif de 2024 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

Section d'investissement :	<i>Réalisations</i>
Recettes 2024	4 891 536,92 €
Report excédentaire de 2023	2 182 573,22 €
Recettes 2024 et excédent 2023	7 074 110,14 €
Dépenses 2024	4 553 287,68 €
Excédent d'investissement cumulé à la clôture de 2024	2 520 822,46 €
Section d'exploitation :	<i>Réalisations</i>
Recettes 2024	7 222 294,41 €
Report excédentaire de 2023	443 812,97 €
Recettes 2024 et excédent 2023	7 666 107,38 €
Dépenses 2024	7 124 185,81 €
Excédent cumulé d'exploitation à la clôture de 2024	541 921,57 €
Excédent cumulé investissement + exploitation à la clôture de 2024	3 062 744,03 €

DIT que le résultat cumulé en section d'investissement est de **2 520 822,46 €** et que le un résultat excédentaire cumulé en section d'exploitation est de **541 921,57 €**

DONNE au Président pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le 25/03/2025

ID : 095-200091924-20250325-2025_023-DE



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 21/03/2025
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by several vertical strokes and a horizontal line at the end.

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le 25/03/2025



ID : 095-200091924-20250325-2025_023-DE